

Horaires de la station biométrique : passeports et cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi	: 9h-11h30
Jeudi	: 14h45-17h15
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 15h-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 3631

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : M. Joao FERREIRA
Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04
17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00** à **12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires à compter du 2 juin 2021:

Lundi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Merc., vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Jeudi	: Fermé
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes : 24 sept., 8 et 22 oct. 2021

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>
Adresse courriel : mairie@montfortleGesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°33 du 10 septembre 2021

Centre LARES : Maison France Services

Entre internet et vous la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Le centre LARES vous propose un **accompagnement personnalisé et gratuit dans vos démarches du quotidien**. France services permet aux usagers d'accéder aux principaux organismes de services publics, dans un seul et même lieu.

Avec accompagnement

- Lundi de 9h30 à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 14h et de 15h à 19h
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

En accès libre

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 9h à 12h

Les partenaires

- Caisse Allocations Familiales
- L'assurance retraite
- La poste
- Finances publiques
- L'assurance maladie
- CIDFF
- Ministère de la justice
- Carsat
- Pôle emploi
- Ministère de l'intérieur
- MSA
- Mission locale Sarthe nord

Centre LARES : 01 place Jacques Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois
02.43.76.70.25 - franceservices@cslares.fr

Arrêté du Maire : Sens unique Grande Rue et rue Traversière Zone 30 Grande Rue - Stationnement interdit Place Notre-Dame

Article 1

Un sens unique est instauré dans la Grande Rue, la circulation se fera par le point entrant au niveau du Crédit Agricole.

Un sens interdit est instauré Grande Rue, à l'intersection de l'avenue de la Libération et de la rue Thoury, **à partir du 1^{er} septembre 2021**.

Article 2

La circulation des véhicules de 3.5 tonnes sera interdite dans la Grande Rue, sauf pour les cars, les véhicules de ramassage d'ordures ménagères, les véhicules de livraison des commerces ainsi que les services incendie.

Article 3

Une obligation de tourner à droite est instaurée dans la rue du Pâtis et dans la ruelle Corn, à partir du 1^{er} septembre 2021.

Article 4

Une zone à 30 km/h est instaurée Grande Rue, à partir de l'intersection de la route de Lombron jusqu'à la Place Notre Dame, **à partir du 1^{er} septembre 2021**.

Article 5

Le stationnement sera interdit sur la Place Notre-Dame, à partir de l'angle de la Grande Rue jusqu'à l'angle de la rue du Pâtis, **à partir du 1^{er} septembre 2021**.

Article 6

Une obligation de tourner à droite est instaurée sur la Place Jacques Moreau, **à partir du 1^{er} septembre 2021**.

Article 7

Des panneaux de signalisation correspondants au présent arrêté seront installés aux lieux nécessaires.

Article 8

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 9

Le présent arrêté sera exécuté sous la surveillance de la Gendarmerie de St-Mars-la-Brière.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du lundi 13 au vendredi 17 septembre 2021

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Repas végétarien	<u>Carottes râpées</u>	Pastèque	Salade de tomates	Salade de riz
<u>Betteraves vinaigrette</u>	<u>vinaigrette</u>	Jambon braisé	Salade de crudités	<u>Taboulé</u>
Salade de maïs et thon	Salade verte et croûtons	Hachis Parmentier	Hachis Parmentier	Cuisse de poulet aux herbes
Coquillettes à la bolognaise de lentilles	Steak haché	Petits pois	Salade verte	Carottes sautées
Fromage blanc	Haricots verts	Fromage	Fromage	Fromage
Corbeille de fruits	Fromage <u>Marbré</u>	Crème au chocolat	Yaourt	Corbeille de fruits
	Cake au citron			

MARCHÉ NOCTURNE

Commerçants
Producteurs et artisans locaux
Restauration sur place

11 Septembre 2021
de 18h à 22h

Sur la Grande Rue



MARCHÉ NOCTURNE

Afin de permettre le bon déroulement de cet événement, nous souhaitons donc vous informer quant à l'organisation de ce marché nocturne le 11 septembre 2021 :

- Le stationnement des véhicules sera interdit le 11 septembre 2021 de 11h00 à 00h00, du n°1 au n°47 Grande Rue
- La circulation sera interdite à tous les véhicules le 11 septembre 2021 de 15h00 à 00h00, du n°1 au n° 47 Grande Rue
- Commerces, entreprises, artisans et créateurs locaux seront présents de 18h00 à 22h00
- Restauration sur place

Nous comptons sur votre parfaite compréhension et nous vous en remercions par avance



Samedi 11 septembre sur le marché de la Place Notre-Dame :

SoloOrkestar est la rencontre d'un musicien, passionné de musiques des Balkans, avec la technologie du live looping.

Samedi 11 septembre à 21h aux Parc des Sittelles :

Spectacle 00203 contre M. k de la compagnie Jamais 203, un ciné-spectacle avec musique et bruitages en direct. **Repli à la salle polyvalente en cas de pluie.**

Journée citoyenne du 11 septembre

L'atelier initialement prévu à l'école sera à la salle polyvalente (petite salle) avec la fabrication d'un jeu avec l'association Jeu Ma Muse (préparation le matin et fabrication l'après midi).

Au niveau des ateliers, nous aurons la rénovation des gradins du stade de foot avec le club ESMG qui a déjà commencé la phase préparation lors d'une journée club, la fabrication de mobilier en palettes avec les jeunes du CMJ, le ramassage des déchets avec l'association Graine de citoyen Montgesnois, le nettoyage et amélioration des espaces devant l'église St-Gilles.

Il y aura un atelier artistique avec l'association Sur le pas des Artistes au niveau de l'abris bus à La Pécardière. Cet atelier est complet mais n'hésitez pas à vous promener pour aller voir ... N'oublions pas les ateliers logistiques, comme l'organisation des moments de convivialité ainsi que les photos souvenirs.

A ce jour, environ 50 personnes sont inscrites pour participer à cette première journée citoyenne.

Généralisations Mouvement

Reprise des activités :

Vendredi 24 Septembre à 12h30 : repas au restaurant de la Gare, inscriptions avant le 21 auprès de M. Jean SALÉ.

Lundi : 9h - randonnée : 9kms ou 5kms

Mardi : 14h15 - randonnée 5kms départ au Champ de Foire

Jeudi matin : gymnastique pour seniors à la salle polyvalente

Jeudi : 13h45 - cartes ou jeux de société (rue de l'Écu)

Un lundi par mois : bowling au Mans (pass ou test per de moins de 72h obligatoire).

Renseignements au : 02.43.89.49.43 ou au 06.73.26.42.50.

Attention : Le repas du club du 16 septembre 2021 est reporté au 2 décembre 2021.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



MONTFORT-LE-GESNOIS / SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 À 15H00

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, cette visite guidée du bourg de Montfort-le-Gesnois, en compagnie d'un guide-conférencier du Perche Sarthois, sera l'occasion de retracer l'histoire des anciens bourgs de Pont-de-Gennes et de Montfort-le-Rotrou à travers les témoignages patrimoniaux qui les jalonnent.

Gratuit. Rendez-vous Espace du Pont Romain, les Îlots.

Important : Inscription conseillée auprès du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois.

Rens. : Perche Sarthois, 02 43 60 72 77.

